

AVIS DU CMF

AGREMENT DE NOMINATION D'UN RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 31 janvier 2024, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de LEPTIS ASSET MANAGEMENT et la désignation de M. Nabil ZRIBI en tant que responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société de gestion.